



*Le Directeur général*

**NOTE DE SERVICE**



à Messieurs :

- le Coordonnateur ;
- les Directeurs :
  - \* du Contrôle interne ;
  - \* de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
  - \* des Opérations douanières ;
  - \* de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
  - \* du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
  - \* du Personnel et de la Logistique ;
  - \* des Systèmes informatiques douaniers.
- les Directeurs régionaux ;
- les Conseillers techniques ;
- le Chef du Bureau particulier ;
- le Chef du Bureau des Relations publiques et de la Communication ;
- le Chef de la Division de la Formation ;
- le Chef de la Division de l'Orientation et de la Prospective.

Objet : mesures facilitant l'approvisionnement en moutons de Tabaski.

Référence : lettre circulaire N°02133/PM/CAB/CT.ELPA/PSS/anm du 06 juillet 2018.

Je porte à votre connaissance que les mesures suivantes ont été prises afin de faciliter, pendant la période allant du **09 juillet au 06 septembre 2018**, l'approvisionnement de notre pays en moutons de Tabaski :

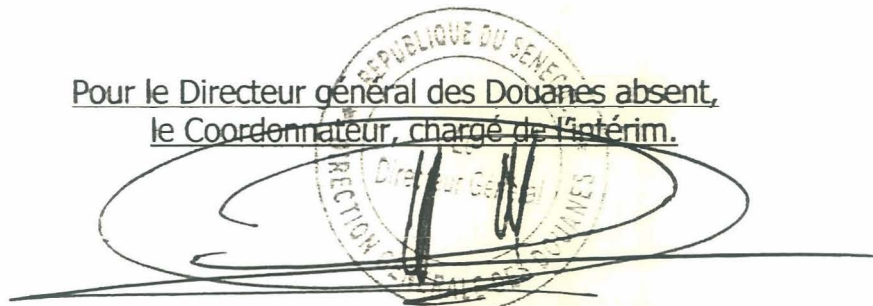
- l'assouplissement du contrôle des camions transportant les moutons ;
- la réduction des postes de contrôle au strict nécessaire ;
- l'exonération des droits et taxes exigibles ;
- l'autorisation de la présence, à bord de chaque camion ou wagon, de trois (03) bergers chargés de la surveillance des animaux transportés.

Je rappelle que, conformément à la note de service n°0927/DGD/DRCI/BNF du 15 mars 2017, la perception de tous droits et taxes d'entrée, y compris les prélèvements communautaires, liquidés au cordon douanier, sur les importations de bovins, d'ovins, de caprins, de chameaux et autres camélidés, demeure suspendue, même après le 06 septembre 2018.

J'invite les agents des Douanes relevant des unités de dédouanement et de surveillance à veiller au respect strict de ces mesures qui s'appliquent au niveau des frontières, des axes de convoyage, des zones d'attente et des points de vente des moutons.

J'attache du prix à l'exécution correcte de la présente note de service dont vous voudrez bien assurer une large diffusion auprès des agents placés sous votre autorité et me rendre compte de toute éventuelle difficulté liée à son application.

Pour le Directeur général des Douanes absent,  
le Coordonnateur, chargé de l'intérim.



**Moctar Kettani DOUCOURE**